



Extrait du Registre aux Délibérations

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :
20/03/2023

Date de publication :
28/03/2023

Nombre de membres :

En exercice : 17
Présents : 10
Excusés-représentés : 2
Votants : 12
Excusés : 5
Absents : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle Typhaine, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 20 mars 2023.

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 17

Présents : Mme GANTIEZ Dominique, Mme MASUREL Anne, M LEFEBVRE Francis, Mme NOMBERG Michèle, M DEBLOOS Laurent, Mme VANDENBULCKE Christine, Mme LIMOSIN Francine, Mme HUREZ Francine, Mme VERGOTEN Nicole, Mme THAON Maryse.

Formant la majorité des membres en exercice.

Était excusés et représentés : M DELVAL Claude (procuration à Mme MASUREL Anne), M LOYER Gérard (procuration à M DEBLOOS Laurent)

Était excusés : Mme POTTEAU-FROMENTEL Gisèle, Mme DELORY Claire, M VANDRIESSCHE Patrick, M FRERE Olivier, M GARBER Yvan

Secrétaire de séance : Mme VERGOTEN Nicole

N° du registre des délibérations : 2/2023

Objet : Approbation du Compte Administratif 2022

Après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2022, dont les éléments sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	16 316.97 €	295.20 €
RECETTES	339.81 €	3 181.80 €

Madame Dominique GANTIEZ ayant quitté la séance,

APRES EN AVOIR DELIBERE avec 11 voix pour et 1 abstention (Mme THAON membre nouvellement nommé)

Le Conseil d'Administration,

APPROUVE le Compte Administratif 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

POUR EXTRAIT CONFORME :

LA SECRETAIRE,

LA PRESIDENTE,

N. VERGOTEN

D. GANTIEZ